

## Conseil Municipal du 27 avril 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Nivelais, Sepré, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, . Faucher Ledru, Merouze

Absents excusés : Melle Evrard procuration Mme Nivelais , M. Aim procuration M.Fouché ( ?), M. Esnault procuration M. Buon

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1) Suivi de dossiers

- Eglise :

M. le Maire informe le conseil que le dossier de demande de subvention du programme « leader » n'est pas recevable, tant que la demande de subvention auprès du conseil Général n'a pas été effectuée.

Le conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil Général.

Info : l'animatrice du Perche Sarthois mène une action auprès des enfants sur le patrimoine communal et peut intervenir dans les communes.

- Fête de l'été

Une réunion aura lieu le jeudi 3 mai à 18h30 au commerce afin de préparer la fiche d'inscription qui sera distribuée avec le prochain lutin.

### 2) Compte-rendu de réunions

- Communauté de communes

Les CA et BP ont été validés pour les budgets du centre hippique, le spanc, la ZA de Savigné l'Evêque, celle de Connerré et le budget principal

Centre aqualudique ; transport des enfants des primaires

Hôtel : choix du gérant

Petite enfance : la convention avec le Centre social a été signée

- Syndicat du Dué et du Narais

Les CA et budget ont été validés

- Sylvie Lemerrier, animatrice du Perche Sarthois est venue visiter la commune pour proposer une animation le 24/06/2013 sur le thème du patrimoine.

- Journée Tepacap

Une réunion avec les participants a eu lieu pour finaliser la journée du 5 mai

### 3) Instauration de la Participation pour assainissement collectif (PAC)

Suite à une modification de la loi de finance, le conseil doit délibérer avant le 1<sup>er</sup> juillet pour instaurer cette PAC en remplacement de la participation de raccordement à

l'égout (PRE) en vigueur actuellement d'un montant de 3000€. La PAC peut être d'un montant maximum de 80% du coût de la fourniture et pose d'une installation d'assainissement autonome. Après discussion, le conseil décide de prendre une décision lors du prochain conseil.

#### 4) Questions diverses

- Participation des conseillers au 8 mai
- Le conseil à l'unanimité (sauf M. Ledru qui ne vote pas) décide de rembourser à ce dernier une somme de 8.36€ concernant les frais annuels du nom de domaine.
- M. Briman souhaite que le busage de son fossé soit allongé jusqu'à la limite de sa propriété. A voir par la commission.
- Le conseil souhaite que la DDT étudie un système de ralentissement pour limiter la vitesse excessive route de la Roche.
- Un courrier sera adressé au département pour demander la pose de miroir à la sortie du chemin des Thuaudières côté « cheval Blanc ».
  
- Projet d'installation d'un poulailler de 200 000 poules au Breil sur Merize :  
En tant que collectivité, membre du syndicat d'eau du Jalais le conseil émet les réserves suivantes :
  - Le syndicat est-il en capacité de fournir l'eau potable à ce poulailler ?
  - Qui finance les éventuels travaux de raccordement au réseau public d'eau ?
  - Le forage prévu ne met-il pas en danger la nappe phréatique du secteur ?
  - Risque écologique
  - dans un secteur déjà chargé en transports routiers : accroissement du trafic de camions pour le transport des aliments et l'enlèvement des déjections,Pour ces motifs, le conseil s'est déclaré opposé au projet  
Cet avis sera remis par le Maire au commissaire enquêteur chargé de ce dossier.
  
- M. Guengard souhaite que des barrières pour la placette de la mairie soient achetées, et signale des trous sur la route du cimetière

La séance est levée à 23h

Prochain conseil le 1<sup>er</sup> juin à 20h30